

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **du 23 Janvier 2016.**

Affiché le 26 Janvier 2016

L'an deux mil seize, le vingt-trois Janvier à neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du quinze Janvier deux mil seize, sous la présidence de Mme Pilot, Maire.

Etaient présents : 17 : Mme Pilot, M. Monaldeschi , Mme Humbert, M. Schnell, Mme Gaspar, M. Beck, Mme Tabti, M. Toussaint, Mme Mairel, M. Poissonnier, Mme Boubekour, M. Neumann, Mme Ezaroil, M. Bousselein, M. Grandemenge, Mme Georges, Mme Mourant. -----

Représentée : 03 : Mme Ricou par Mme Ezaroil, Mme Motsch par Mme Mairel, M. Pierlot par M. Bousselein.-----

Absents excusés : 03 : M. Ehlé, M. Wongkoefft et M. Laroche . -----

Absent non excusé : 00 : -----

Secrétaire : M. Neumann.-----

Mme Pilot donne lecture du courrier de MM. Laroche, Ehlé et Wongkoefft en date du 21 Janvier 2016 adressé à « Madame Pilot , Maire de Foug et sa Majorité » par lequel ils rappellent les différents documents demandés pour lesquels ils estiment qu'aucune réponse valable ne leur a été apportée, et considérant « le manque de considération » déclarent qu'ils boycottent le Conseil Municipal jusqu'à résolution des problèmes.

Mme Pilot évoque ensuite avec ses Collègues les différents points de ce courrier et les réponses qu'elle y a données.

Lecture de l'ordre du jour est ensuite donnée, Mme Pilot explique que la date de cette réunion a été programmée en raison de la date butoir du 29 janvier prochain pour le dépôt des demandes de subventions aux titres du Fisac et de la DETR.

Les procès-verbaux des réunions des 13 Novembre 2015, 27 Novembre 2015 et 11 Décembre 2015 sont approuvés à l'unanimité.

Commande publique : autres contrats : reconduction de la convention conclue avec la C.C.T. pour la gestion des déchets verts et la benne à encombrants :

Accord est donné à l'unanimité pour la reconduction, pour une année, de la convention concernant la gestion des déchets verts et la benne à encombrants. Cette convention règle les modalités d'utilisation du terrain communal où est installée la plateforme « déchets verts » près du stade ainsi que la mise à disposition d'un agent municipal avec le tracteur communal pour ces déchets verts et l'installation de la benne à encombrants Place de la Gare, 2 fois/mois. En contrepartie, la Communauté de Communes du Toulois verse une rémunération à la Commune selon un barème de la Chambre d'Agriculture.

A noter : L'accès à la plateforme de déchets verts et à la benne à encombrants est strictement interdite aux Professionnels. Par ailleurs, pendant les opérations de broyage et de criblage des déchets verts, la plateforme est fermée au public.

Finances locales : Subventions : demandes de subventions au titre du FISAC et de la DETR :

Le Conseil Municipal accepte le dépôt de deux demandes de subventions, l'une au titre du Fonds d'Intervention pour les Services, Artisanat et Commerce (FISAC) pour la création d'un parking rue des Jeux et le second au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) pour des travaux de rénovation des locaux scolaires et périscolaires existants et réduction de la consommation énergétique de ce bâtiment.

Institutions et Vie Politique : Intercommunalité : modification des statuts de la C.C.T. :

Le Conseil Municipal appelé à se prononcer sur la modification des statuts de la C.C.T. avant le 18 Mars 2016 par Mme la Présidente de cet EPCI, accepte à l'unanimité la proposition validée par le Conseil Communautaire :

1. ajout dans la compétence « Accueil des Gens du Voyage » de l'aire de grand passage des gens du voyage de la Ville de Toul, reconnue d'intérêt communautaire ;
2. toilettage et mise à jour de la rédaction des statuts.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL **du 23 Janvier 2016. suite**

Budget : Délibérations à caractère financier : Autorisation d'utilisation de crédits avant le vote du BP 2016 :

Conformément à l'article L.1612-1 -3 du C.G.C.T., le Conseil Municipal autorise - à l'unanimité- le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2016. Ces dépenses consistent, pour le budget principal, aux travaux à réaliser en forêt pendant cette période hivernale (plantations et prestations sylvicoles) pour une somme de 26 597,00 € H.T., à l'acquisition d'un véhicule Fiat Doblo pour les Services Techniques au prix de 10 382,00 €.

Pour le budget du Service des Eaux, l'autorisation de crédits porte sur une somme de 9 174,00 € et concernent des prestations de mise en conformité des installations électriques de la station de pompage et sur le circuit des 2 pompes qui sont à effectuer rapidement.

Politique Jeunesse :

1- Reconduction des opérations Pass'Sport Culture, Centre Aéré – création des emplois saisonniers correspondants – participation financière des Familles et de la Commune :

Le Conseil Municipal reconduit, comme les années précédentes, sa Politique Jeunesse en faveur des jeunes et adolescents du territoire Empreinte(s) pendant les vacances scolaires (sauf celles de Noël) : Centres de Loisirs Sans Hébergement pour les enfants de 3 à 12 ans, gérés par les FRANCAS et organisation par la Commune de l'opération « Pass'Sport Culture » pour les adolescents de 11 à 16 ans.

Les emplois saisonniers d' « Adjoint Technique de 2° classe à temps non complet » et d' « Educateur des Activités Physiques et Sportives de 2° Classe à temps complet » sont renouvelés ainsi que le niveau de leur rémunération. Le recours à des intervenants extérieurs est également autorisé. La participation communale est maintenue pour les jeunes de Foug ainsi que sa participation en qualité d'employeur pour les agents communaux.

2- Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse :

Madame le Maire est autorisée à signer avec la Caisse d'Allocations Familiales le nouveau Contrat Enfance Jeunesse qui fixe pour les années 2015 à 2018, les objectifs et le financement des actions en faveur des enfants et jeunes, de 0 à 17 ans révolus.

Cette convention avec la CAF a été conclue pour la première fois en 2001 et depuis la création du territoire « Empreinte(s) les Communes de Choley-Ménillot, Lay-Saint-Rémy et Trondes, également impliquées dans cette politique Enfance, jeunesse, sont cosignataires de ce Contra CEJ..

Politique de la Ville, Habitat, Logement : Reconduction de la politique municipale d'aide au ravalement de façades :

Le Conseil Municipal accepte de renouveler pour 2016 sa politique d'aide municipale au ravalement de façades avec l'aide technique du Centre d'Amélioration de l'Habitat et s'engage à inscrire les crédits nécessaires au Budget primitif 2016. Cette aide municipale est allouée selon le règlement d'attribution en vigueur. (Pour tout renseignement, merci de s'adresser au secrétariat-accueil de la Mairie)

La permanence du Technicien-conseil du C.A.L. a lieu en Mairie, le premier vendredi de chaque mois de 13h30 à 15h30.

Information diverses :

- Motion de l'Association des Communes Forestières de Meurthe-et-Moselle concernant l'accord entre les Communes Forestières, l'Etat et l'ONF.
- Lancement d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) intercommunale par la Communauté de Communes du Tulois depuis le 29 septembre 2015 ayant comme priorité la rénovation thermique, la réhabilitation lourde des logements dégradés ainsi que l'adaptation des logements pour les personnes âgées et/ou handicapées. Leur objectif est d'accompagner les habitants du territoire dans un projet de rénovation durable de leur logement, afin de concilier économies financières, protection de la santé, lutte contre la précarité et préservation de notre environnement. Des plaquettes d'information ont été mises à disposition en Mairie pour les administrés.

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 23 Janvier 2016. suite et fin

- La Maison de l'Entreprise, de l'Emploi et de la Formation en Pays Terres de Lorraine a transmis la 16^{ème} édition de TERRES ECO qui comporte le tableau de bord trimestriel de l'emploi ainsi que son bilan des Partenariats Entreprises & Insertion 2015 sur l'évolution depuis 2012 soit 61 actions collaboratives au profit de 266 personnes avec 34 entreprises partenaires.
- Recensement de la population faouine par l'INSEE : au 1^{er} janvier 2016 la Commune compte 2 697 habitants.
- Suite à la nomination de M. Jean-Marie PLONGUÉ au grade de Sergent en qualité d'ancien caporal-chef du Centre d'Incendie et de Secours de FOUG, par arrêté préfectoral , cet honorariat lui confère le droit de porter l'uniforme du grade concerné dans les cérémonies publiques et dans les réunions de corps.
- Le carnaval de l'école maternelle des tilleuls aura lieu à la salle Jean Ferrat, vendredi 05 février 2016 de 13h30 à 15h30 et sera suivi du concours de soupe à 18h. Les inscriptions pour le concours (de soupe) se font en Mairie ou à la bibliothèque du 18 au 30 janvier 2016.
- M. et Mme EZAROIL ont fait parvenir un faire-part de naissance pour leur fils Naël né le 02 décembre 2015.
- Cartes de remerciements reçues suite aux messages de condoléances envoyées aux Familles de : M. André DIDELOT, M. Daniel DECHANET, Mme Arlette TRAPPE et M. Patrick FERRI, récemment décédés.
- Messages de remerciements et de félicitations concernant la création du site Internet de la Commune.
- Réception d'une pétition des habitants des rues Aédilitas, Aédilitas Evérite et Résidence Aédilitas concernant un changement de dénomination de leur rue afin d'éviter toute erreur lors de l'intervention de services de secours.
- Compte-rendu d'activité des N.A.P. et notamment de l'atelier « Couture » qui souhaite récupérer morceaux de tissus, boutons et autres accessoires.

L'ordre du jour épuisé, la séance a été levée à 11h15.